

Délégation : République Française
 Porte-parole délégué : Jamil Torjeman
 Commission : Conseil de l'UE sur la Santé

TEXTE DE POLITIQUE GENERALE

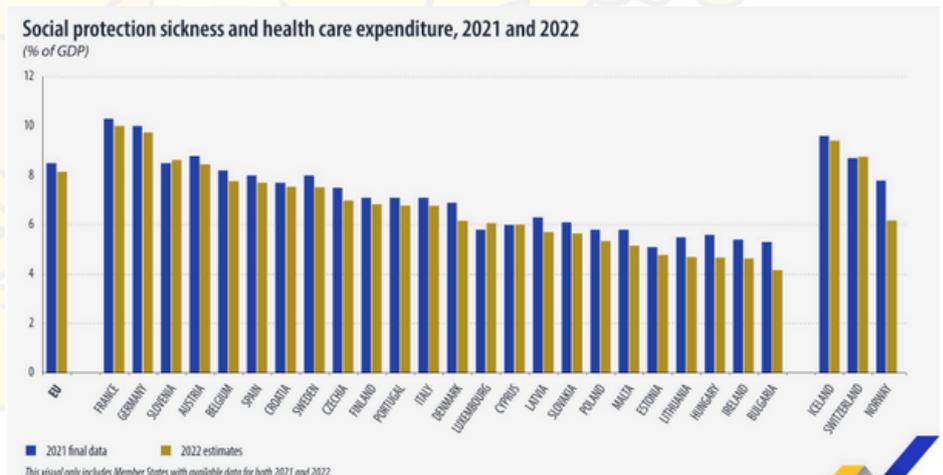
Programme EU4Health : quelle coordination européenne pour assurer des systèmes de santé plus solides et accessibles aux Européens ?

La délégation de la République française est honorée de participer à ce comité, qui nous offre l'opportunité de débattre et de travailler collectivement à l'amélioration de la coordination européenne en matière de santé publique.

En tant que membre fondateur de l'Union européenne, la France a toujours œuvré pour une coopération européenne renforcée dans le domaine de la santé, tout en respectant les compétences nationales. La crise sanitaire de la COVID-19 a révélé la nécessité d'une meilleure coordination entre les pays européens afin de garantir une réponse plus efficace aux crises sanitaires et d'assurer un accès équitable aux soins pour tous les citoyens européens.

Le constat est sans appel : les inégalités entre les États membres en matière d'investissements et d'infrastructures sanitaires se traduisent par des disparités dans la qualité et l'accessibilité des soins. En 2022, par exemple, les budgets de santé varient de manière significative d'un pays à l'autre, avec des investissements dépassant les 450 milliards d'euros dans certains États, alors que d'autres peinent à mobiliser des ressources suffisantes, ne dépassant pas les 50 milliards d'euros. La France, avec environ 235,8 milliards d'euros consacrés à la santé, se positionne dans une zone intermédiaire, ce qui souligne la nécessité d'une coordination accrue pour pallier ces écarts et garantir une offre de soins équitable à tous les citoyens européens. Des données telles que la part du PIB investie dans la santé – en moyenne 11 % dans l'Union – mettent en lumière l'importance d'une harmonisation des efforts et de la mutualisation des ressources pour assurer une meilleure résilience collective.

Ce graphique illustre la part du PIB que chaque État membre de l'UE (ainsi que certains pays associés tels que la Suisse) a consacré aux dépenses de santé et de protection sociale liées à la maladie, en 2021 avec à côté les estimations pour l'année qui suit, 2022.



La France soutient pleinement le programme EU4Health, qui constitue une initiative essentielle pour renforcer la résilience des systèmes de santé européens et promouvoir une approche plus solidaire et coordonnée en matière de santé publique. Ce programme, avec un budget ambitieux de 5,3 milliards d'euros pour la période 2021-2027, vise à améliorer la préparation aux crises sanitaires, renforcer la coopération transfrontalière et faciliter l'accès aux médicaments, dispositifs médicaux et traitements de qualité.

La France attache une importance particulière à l'amélioration de la préparation aux crises sanitaires, en plaidant pour la création d'une réserve stratégique européenne de personnel médical et de ressources sanitaires mobilisables rapidement en cas d'urgence. Face aux inégalités d'accès aux soins au sein de l'Union européenne, Paris appelle également à une meilleure harmonisation des standards de soins afin de réduire ces disparités et garantir des services de santé de haute qualité pour tous les citoyens. De plus, notre pays soutient le développement de partenariats stratégiques entre les instituts de recherche européens, notamment pour accélérer la mise au point de traitements innovants contre les maladies non transmissibles telles que le cancer, le diabète et les maladies cardiovasculaires.

Dans un contexte où la transformation numérique joue un rôle croissant dans la santé publique, la France encourage le développement de l'Espace européen des données de santé (EHDS), qui permettra de faciliter le partage sécurisé des données médicales entre les États membres tout en garantissant la confidentialité des informations personnelles. Par ailleurs, notre pays milite pour un soutien accru aux pays aux systèmes de santé les plus fragiles afin de réduire les disparités au sein de l'Union européenne, notamment en matière de remboursement des soins et des médicaments.

En conclusion, la France réaffirme son engagement en faveur d'une Europe de la santé plus solidaire, résiliente et accessible à tous. Notre pays appelle les États membres à saisir cette opportunité pour renforcer la coopération sanitaire européenne tout en respectant la souveraineté nationale. Nous sommes convaincus qu'une action commune, fondée sur la solidarité et l'innovation, permettra de garantir des systèmes de santé plus robustes et mieux préparés aux défis futurs. La délégation française se tient prête à travailler avec l'ensemble des partenaires européens pour faire du programme EU4Health un succès au service de la santé et du bien-être de tous les citoyens européens.

En attente de la tenue du Conseil, la délégation française remercie d'avance toutes les délégations des pays voisins d'Europe pour leur présence future et pour la qualité des échanges à venir.



Liberté, Égalité, Fraternité

